

Nombre d'actions et de droits de vote au 30 avril 2007

En application de l'article L. 233-8 II du code de commerce et de l'article 222-12-5 du règlement général de l'AMF, les sociétés dont des actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé publient sur leur site Internet et transmettent à l'AMF, à la fin de chaque mois, le nombre total de droits de vote et le nombre d'actions composant le capital de la société s'ils ont varié par rapport à ceux publiés antérieurement. Ces sociétés sont réputées remplir l'obligation prévue au I de l'article L. 233-8 du code de commerce.

Nombre total d'actions composant le capital de la société déclarante au 30 avril 2007 : **2 450 222**

Nombre total de droits de vote de la société déclarante au 30 avril 2007 : **2 181 900**

Comme le prévoit le dernier alinéa de l'article 222-12 du règlement général, le nombre total de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

Information Actionnaires

Paris Orléans

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 19.178.118 euros

Siège social : 23, bis avenue de Messine 75008 Paris

302 519 228 RCS Paris

Site internet : www.paris-orleans.com